

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

4^e séance, 19^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 13 décembre 2016, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur François-Yves Dubé.**

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur Michel Bédard, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

Membre du comité exécutif absent :

Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Richard Dion, conseiller cadre, en remplacement de M. Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un moment de recueillement, monsieur François-Yves Dubé déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 13 décembre 2016 ouverte à 17 h 30.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, madame Guylaine Giguère, confirme qu'il y a quorum.

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

CE-16-17-020

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 11 octobre 2016
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Adhésion au CNAR-03-12 pour 2017-2-018
- 2.2 Projet d'agrandissement de l'École du Grand-Voilier – Saint-Laurent – Adjudication de contrats de services professionnels
- 2.3 Adhésion au regroupement d'achat pour les assurances générales de la commission scolaire pour l'année 2017-2018 et mandats
- 2.4 Affiliation à la Délégation du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) – Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) pour l'année scolaire 2016-2017

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-16-17-021

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 11 octobre 2016

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 11 octobre 2016 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 9 décembre 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 11 octobre 2016 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

2.0 DÉCISIONS

**CE-16-17-022
SRM**

2.1 Adhésion au CNAR-03-12 pour 2017-2018

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par le Comité de négociation des achats regroupés 03-12 (CNAR-03-12);

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer notre adhésion au CNAR-03-12;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs participe, pour l'année 2017-2018, aux négociations des achats regroupés de la région 03-12 et adhère au CNAR-03-12;

QUE la directrice générale, madame Esther Lemieux, soit autorisée à signer le formulaire d'adhésion au Comité de négociation des achats regroupés 03-12 alors que le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout autre document résultant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-16-17-023
SRM**

2.2 Projet d'agrandissement de l'École du Grand-Voilier – Saint-Laurent – Adjudication de contrats de services professionnels

ATTENDU que le dirigeant d'organisme a constitué un comité de sélection pour le choix de firmes de professionnels dans le but de réaliser des plans et devis pour le projet d'agrandissement de l'École du Grand-Voilier – Saint-Laurent ;

ATTENDU l'appel de candidatures de services professionnels #AO161116-09.

ATTENDU les offres reçues le 5 décembre 2016, tel qu'il appert aux documents déposés aux membres du comité exécutif ;

ATTENDU l'analyse individuelle desdites offres réalisée par les membres du comité de sélection mandatés par le dirigeant d'organisme ;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection, découlant des notes attribuées à chacune des firmes et du classement en résultant, de retenir les firmes suivantes, à savoir :

TRAVAUX D'ARCHITECTURE

À : Robitaille, Larouche, Déry, architectes

TRAVAUX EN AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET STRUCTURE

À : SNC – Lavalin inc.

TRAVAUX DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ

À : SNC – Lavalin inc.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs mandate les firmes :

- **Robitaille, Larouche, Déry, architectes**
en travaux d'architecture
- **SNC – Lavalin inc.**
en aménagement extérieur et structure

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

- **SNC – Lavalin inc.**
en travaux de mécanique et d'électricité

pour la réalisation des plans et devis des travaux d'agrandissement de l'École du Grand-Voilier – St-Laurent, ces firmes ayant obtenu le meilleur classement à la suite de l'analyse effectuée par le comité de sélection mandaté à cet effet tel qu'il appert aux documents soumis à l'attention des membres du comité exécutif;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-16-17-024
SG**

2.3 Adhésion au regroupement d'achat pour les assurances générales de la commission scolaire pour l'année 2017-2018 et mandats

ATTENDU l'expérience financièrement avantageuse, vécue les années passées, par le regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances générales;

ATTENDU QU'il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achat de services pour l'année 2017-2018, selon les avis reçus;

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller Guy Turcot, de Groupe Turcot inc.;

ATTENDU QU'il serait dans l'intérêt de la Commission scolaire des Navigateurs de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achat d'assurances générales;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE RENOUVELER l'adhésion de la Commission scolaire des Navigateurs au regroupement d'achat des commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour le renouvellement de ses assurances générales pour l'année 2017-2018;

DE MANDATER la firme Groupe Turcot inc. pour entamer une négociation de gré à gré avec la firme BFL, courtiers en assurances en application de la clause d'option de renouvellement, ou pour procéder à un appel d'offres public, pour le renouvellement de la couverture d'assurances en dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;

DE MANDATER, s'il y a lieu, la Commission scolaire des Appalaches à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

DE S'ENGAGER à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme Groupe Turcot inc., le résultat de cet appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au regroupement;

D'AUTORISER, la secrétaire générale, madame Guylaine Giguère, à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs

CE-16-17-025
SÉ

2.4 Affiliation à la Délégation du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) – Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) pour l'année scolaire 2016-2017

ATTENDU l'importance qu'occupe le sport étudiant dans l'ensemble des activités éducatives de la Commission scolaire des Navigateurs;

ATTENDU le taux élevé de participation de nos élèves aux rencontres sportives régionales et la qualité de cette participation;

ATTENDU le bien-fondé de l'affiliation à la Délégation du RSEQ-Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) et les avantages que la commission scolaire en retire;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE, pour l'année 2016-2017, la Commission scolaire des Navigateurs paie son adhésion en fonction de sa clientèle officielle en date du 30 septembre 2016, pour un montant de 4 618,40 \$, à la Délégation du RSEQ Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA);

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

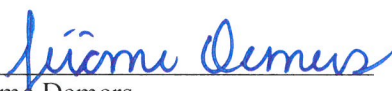
Aucune question

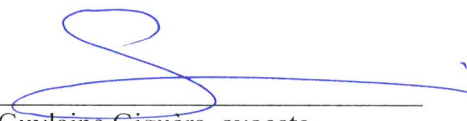
5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 17 h 48

ADOPTÉE à l'unanimité


Jérôme Demers
Président


Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale

CE-16-17-026